I-2011-O-M-4160-01 (2255)

G° DUCHÉ DE LUXEMBOURG
CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Déposée par : M. Claude Meisch
Débat suivant déclaration
Date : 26 janvier 2012

1

MOTION

La Chambre des Députés

- considérant la discussion actuelle sur l'introduction d'une éventuelle taxe européenne sur les transactions financières,
- constatant que des études et simulations sur l'impact financier et économique d'une telle mesure sur notre économie et le budget de l'Etat font défaut,
- souhaitant rendre, de manière générale, plus objectif et transparent le débat mené aux niveaux international et européen sur les questions de fiscalité directe et indirecte respectivement d'harmonisation fiscale,
- rappelant les multiples questions soulevées dans les rapports successifs de sa Commission des Finances et du Budget présentés dans le cadre des débats budgétaires en ce qui concerne l'impact de décisions européennes et internationales sur notre économie et l'évolution des recettes fiscales de l'Etat,
- estimant que le système fiscal actuel donne des réponses parfois insuffisantes et incohérentes aux questions liées aux objectifs d'une politique de développement durable,
- sollicitant une réflexion de fond sur le système fiscal en général,

invite le Gouvernement à :

- mener des études et faire des simulations sur l'impact des diverses propositions en matière de fiscalité directe et indirecte actuellement discutées au sein des institutions européennes sur le budget de l'Etat et l'économie nationale ;
- développer pour le Luxembourg une stratégie moyen et long terme en matière de politique fiscale :
  - respectant les objectifs auxquels le Luxembourg a souscrit aux niveaux européen et international,
  - assurant une politique fiscale juste et efficace demandant un effort équitable aux particuliers et aux entreprises dans le respect des objectifs d'un développement durable de notre pays,
  - garantissant de manière durable la compétitivité de notre économie et des recettes budgétaires suffisantes,
- présenter les résultats afférents à la Chambre des Députés avant la fin de l'année 2012.

Claude Meisch Bausch François Spoltz